



**POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE...
LE 4 AVRIL, A L'OCCASION DU FORUM DE CHAILLOT,
MOBILISONS-NOUS !**

Les 4 et 5 avril prochains, le Ministère de la Culture et de la Communication convie ses homologues européens à l'occasion d'un forum au Théâtre National de Chaillot intitulé « Avenir de l'Europe, avenir de la culture ».

Si la situation n'était pas aussi dramatique dans l'ensemble de l'Union Européenne, ce titre pourrait passer pour une provocation !

Les budgets culturels sont devenus une variable d'ajustement des politiques nationales : un certain nombre d'orchestres, de théâtres ou de compagnies ont disparu ces dernières années, les services publics de l'audiovisuel sont attaqués partout. L'Union Européenne, quant à elle, n'affiche aucune ambition culturelle et n'accorde que 0,5 % de son budget à la Culture.

En France, nous connaissons depuis 2 années un recul sans précédent des financements publics consacrés à la culture, tant au niveau de l'Etat qu'à celui des collectivités locales et territoriales. Les opérateurs nationaux sont les plus touchés, mais dans toutes les régions, l'ensemble des structures sont impactées à toutes les échelles de la création et de la diffusion.

Le prochain budget triennal est en discussion avec Bercy, et l'on annonce une nouvelle baisse drastique à hauteur de 20 %. C'est inacceptable ! Nous avons initié et nous poursuivons les « marches pour la Culture » afin de protester contre les coupes claires infligées à nos budgets.

La continuité et l'équité territoriale de l'Etat en matière culturelle sont remises en cause par les lois de décentralisation, qui vont permettre aux diverses collectivités territoriales de se voir déléguer une compétence de l'Etat en matière culturelle. Le principe des financements croisés (Etat, Ville, Département, Région), qui devrait permettre d'échapper au clientélisme et au fait du prince, est ainsi menacé. Nous devons réaffirmer ensemble la nécessité d'un égal accès de toutes et tous à la culture sur l'ensemble du territoire !

Les diminutions de subventions provoquent par ailleurs des baisses de volume d'emploi dans l'ensemble du secteur. Elles risquent de s'accompagner pour les salariés intermittents, d'une réduction inacceptable des droits liés à leur système spécifique d'assurance chômage. Les annexes 8 et 10 vont être modifiées, suite à une négociation inique durant laquelle il ne nous a pas été possible de mettre sur la table nos propositions pour une réforme juste et efficiente. C'est pourquoi, nous allons poursuivre nos mobilisations contre l'agrément de cet accord scélérat par le Ministère du travail !

**Mobilisons-nous ensemble le 4 avril en Europe, en régions, à Paris
Pour la défense du service public de la culture, pour l'emploi, les salaires
et les droits sociaux !**

**A PARIS : RASSEMBLEMENT A L'ANGLE DE LA PLACE DU TROCADÉRO ET DE
L'AVENUE G. MANDEL À PARTIR DE 11H30 – M° Trocadéro**

Paris, le 31 mars 2014.

**Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60**